

DECRET N° 2016-332 DU 09 JUIN 2016
portant abrogation des décrets n° 2011-477
du 08 juillet 2011, n°2011-635 du 05 octobre
2011 et n° 2015-141 du 13 avril 2015.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2006-270 du 14 juin 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat Général du Gouvernement ;
Vu décret n° 2011-477 du 08 juillet 2011 portant nomination de Madame Clémentine A. AGBOMADOKAN en qualité de Secrétaire Générale Adjointe du Gouvernement ;
Vu décret n° 2011-635 du 05 octobre 2011 portant nomination de Monsieur Kodjo TCHEGNOHOU en qualité de troisième Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement ;
Vu décret n° 2015-141 du 13 avril 2015 portant nomination de Monsieur Adrien DELIDJI en qualité de deuxième Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement ;
Sur proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 1^{er} juin 2016,

DECRETE :

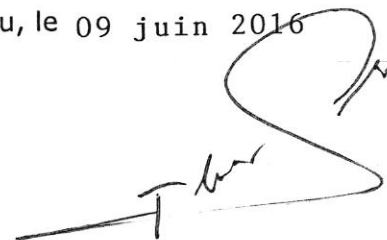
Article 1^{er} : Sont abrogées les dispositions des décrets ci-après :

- décret n° 2011-477 du 08 juillet 2011 portant nomination de **Madame Clémentine Ahissi AGBOMADOKAN** en qualité de Secrétaire Générale Adjointe du Gouvernement ;
- décret n° 2011-635 du 05 octobre 2011 portant nomination de **Monsieur Kodjo TCHEGNOHOU** en qualité de troisième Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement ;
- décret n° 2015-141 du 13 avril 2015 portant nomination de **Monsieur Cossi Adrien DELIDJI** en qualité de deuxième Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement.

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet pour compter du 03 juin 2016, sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 09 juin 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



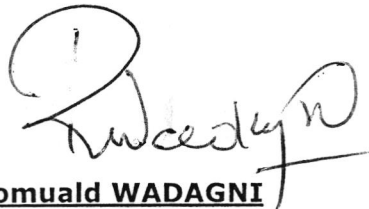
Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,



Romuald WADAGNI

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 2 ; CC 2 ; CS 2 ; HAAC..2 ; HCJ 02 ; MEF 02 ; AUTRES MINISTERES 20 ; SGG 4 ; Intéressés 3 JORB 1.